



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## expertise

Question écrite n° 90539

### Texte de la question

M. Jérôme Cahuzac attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur les retards de paiement concernant les frais et honoraires des auxiliaires de justice. Depuis 2 ans et de façon régulière, les retards de paiement crée une situation inacceptable pour nombre d'auxiliaires de justice dont certains d'entres eux se retrouvent dans des situations financières préoccupantes. Il s'agit en effet d'un problème structurel de dotation financière qui concerne toutes les cours de France. Cette situation est également préjudiciable pour le fonctionnement de la justice qui ne peut plus financer les expertises essentielles. En début d'année 2010, la chancellerie avait expliqué ces retards par la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de l'expertise. Aujourd'hui, il semblerait que les paiements ne pourront pas intervenir avant le 1er janvier 2011, les problèmes liés à l'installation de ce nouvel outil étant réglés, il ne reste plus qu'une raison budgétaire pour expliquer cette situation. En conséquence, il lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle compte prendre pour que le paiement des auxiliaires de justice intervienne dans les délais légaux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jérôme Cahuzac](#)

**Circonscription :** Lot-et-Garonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90539

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** Justice et libertés (garde des sceaux)

**Ministère attributaire :** Justice

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 12 octobre 2010, page 11090

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)